

COG TENNIS - TARIFS SAISON 2025/2026

ADHESIONS - LICENCES - ECOLE DE TENNIS

CATEGORIES	ADHESIONS GARGENVILLE	ADHESIONS EXTRA MUROS	LICENCES	ADHESIONS & LICENCES	ECOLE DE TENNIS	TOTAL AVEC ECOLE TENNIS
Adulte 18 ans +	85 €		33 €	118 €	320 €	438 €
		150 €		183 €	320 €	503 €
Ados 12/17 ans	80 €		23 €	103 €	200 €	303 €
		110 €		133 €	200 €	333 €
Enfant 7/11 ans	70 €		23 €	93 €	200 €	293 €
		95 €		118 €	200 €	318 €
Mini Tennis 4/6 ans	50 €		13 €	63 €	160 €	223 €
		60 €		73 €	160 €	233 €

Adhésion saison été 80 €, période de juin à août (Licence découverte selon conditions FFT).
(Caution badge de 10 € à verser en complément)

ECOLE DE TENNIS

La durée de la séance est de 1H30/semaine pour les cours adultes et 1H/semaine pour les Ados et enfants
L'école de Tennis est ouverte à toutes les personnes à jour de leur adhésion au COG Tennis.
L'année est divisée en 3 trimestres soit 30 cours, à suivre obligatoirement.
Cours Individuel 35€/ Hrs

TARIF FAMILLE

3 ou 4 personnes d'une même famille sous le même foyer fiscal :

- Famille X 3 : remise de 50% sur l'adhésion du 3ème adhérent
- Famille X 4 : remise de 75% sur l'adhésion du 4ème adhérent

GALAXIE TENNIS

Cette activité est ouverte aux enfants de 4 à 6 ans.

1H00/sem.	160 €
-----------	-------

TARIF INVITATION

Le tarif invitation s'élève à 5€/heure avec une limite de 10 invitations par an et par adhérent

PREPARATION A LA COMPETITION

Cette activité est ouverte aux enfants et adolescents désirant faire de la compétition **ET** sur sélection de l'équipe pédagogique.

Nous proposons 1 ou 2 entraînements d'1H30 par semaine.

1er cours 1H30/semaine	240 euros
2ème cours 1H30/semaine	180 euros

Pour toute inscription dans cette catégorie, s'adresser au préalable à Christophe Coulon :

☎ 06 09 81 24 59 – ou par mail : c.coulon@perc78.fr

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement s'effectue obligatoirement au moment de l'inscription

Tous les chèques seront à l'ordre du COG TENNIS.

- Un chèque correspondant au montant de l'adhésion et de la licence (encaissement fin septembre).
- Un chèque de 10 € pour la carte magnétique donnant accès aux courts (encaissement fin septembre) si pas déjà réglé.
- Un chèque de caution du montant des « Pass + » et « Pass'Sport » sera demandé.
- Possibilité de régler les cours en plusieurs mensualités (hors montant de la licence, maximum 6 chèques).

Pièces jointes à fournir :

- **Fiche Adhérent** (si nouvel adhérent ou changement de situation).
- **Majeur** jamais licencié : Lors de la demande d'une première licence ou tous les trois ans dans le cadre du renouvellement de la licence, si vous êtes une personne majeure, vous devez présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport, ou de l'une ou plusieurs des disciplines concernées datant de moins d'1 an.
Dans l'intervalle des 3 ans, lors de la demande de renouvellement de votre licence, vous n'avez qu'à présenter une attestation selon laquelle vous avez bien répondu par la négative à tous les items figurant sur le questionnaire CERFA N°15699*01
- **Mineur** : présenter une attestation, signée des personnes exerçant l'autorité parentale, précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative.
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les gargenvillois (sans justificatif, le tarif extra-muros sera appliqué).**
- 1 photo d'identité pour les nouveaux
- Autorisation de prise de vue et attestation de prise de connaissance du règlement intérieur signées.